

ILES ST PIERRE ET MIQUELON

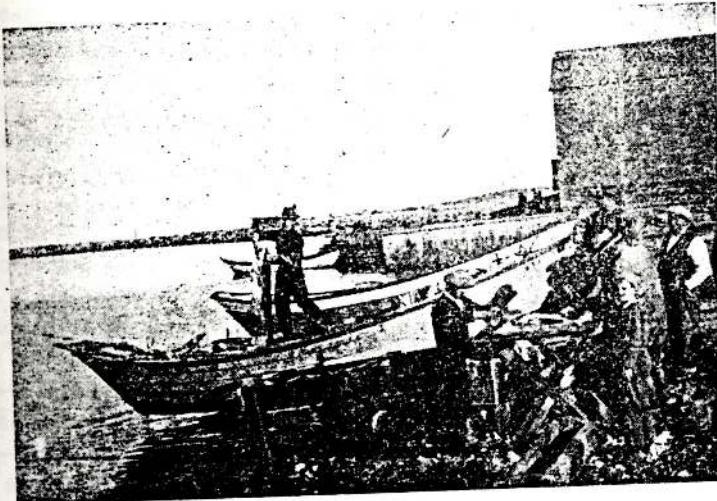


# LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

(26<sup>e</sup> année. — No 305)

MAI 1949



Un doris vient de rentrer.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements : } St Pierre : 50 f. ; France : 75 f  
{} Canada : 100 f. ; Etranger : 120 f



## Calendrier du Mois de Juin 1949

1 Mercredi.— Continuation de la neuvaine préparatoire à la Pentecôte par le Salut à 6 h. tous les soirs jusqu'à cette fête.

2 Jeudi.— Octave de l'Ascension.— Le soir à 8 h., Heure Sainte des Hommes du T. S. Sacrement.

3 Vendredi.— Les Bienheureux martyrs de l'Ouganda.— 1<sup>er</sup> du mois.— Exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— A 8 h., office en l'honneur du Sacré-Cœur.

4 Samedi.— Vigile de la Pentecôte.— Jeûne et abstinence,— A 7 h. 30, Prophéties, bénédiction des fonts baptismaux, messe.— A 3 h. Confessions.

5 Dimanche.— Solennité de la PENTECOTE.— A 10 h., Messe Pontificale, (Pas de messe d'enfants.— A 2 h. 30, Vêpres et Salut.

6 Lundi.— Lundi de la Pentecôte.— Messes à 6 h. et 7 h. 30.— A 10 h., Grand' Messe.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

7 Mercredi.— Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.— Ouverture de la retraite de Communion.

10 Vendredi.— Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

11 Samedi.— Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

12 Dimanche.— Fête de la Très Sainte Trinité.— A 7 h.  $\frac{1}{2}$ . Messe de la Communion solennelle et la communion privée.— A 10 h. Grand'Messe.— A 2 h. 30, Vêpres. Cérémonie de la rénovation des vœux du baptême, Salut.

13 St Antoine de Padoue.— A 7 h., Messe du Tiers-Ordre,— A 8 h., messe d'action de grâces des enfants de la communion.

14 Mardi.— St Basile le Grand,

15 Mercredi.— St Vitus et ses compagnons martyrs.

16 Jeudi.— Fête du T. S. Sacrement.

Tous les soirs à 6 h. jusqu'à la fête du Sacré-Cœur, salut du T. S. Sacrement.

19 Dimanche.— 2<sup>ème</sup> après la Pentecôte.— Solennité de la FÊTE-DIEU.— Messes à 6 h. et 7 h. 30.— A 10 h., messe basse suivie de la procession (petit parcours).— A 2 h. 30, Vêpres, salut.— Réunion du Tiers-Ordre.

21 Mardi.— St Louis de Gonzague, un des patrons de la jeunesse.— A 4 h. 15 après les classes, salut chanté par les enfants.

24 Vendredi.— Fête du Sacré-Cœur.— A 8 h., office en l'honneur du Sacré-Cœur : chapelet, procession, salut.

25 Samedi.— Fête de St Jean-Baptiste.— A 7 h., messe et communion menuelle des Enfants de Marie.— A 6 h., chapelet et salut.

26 Dimanche.— 3<sup>ème</sup> après la Pentecôte.— Solennité de la fête du Sacré-Cœur.— A 2 h., Vêpres, procession du grand parcours, bénédiction.

28 Mardi.— St Irénée.

29 Mercredi.— Fête des S.S. Pierre et Paul, apôtres. Fête patronale de la paroisse.— La solennité est renvoyée au dimanche.— A 6 h., chapelet et salut.

30 Jeudi.— Commémoration de St Paul.

---

Le chrétien est un homme auquel Dieu a confié d'autres hommes.

Lacordaire



## Actes Paroissiaux

(DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1949)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

*Le 17 avril, AUDOUX Marlène-Thérèse ; Parrain : Louis Albistur ; Marraine : Marie-Jeanne Audoux.* — *Le 1er mai, OLAISOLA Odile-Eveline ; Parrain : Robert Levavasseur ; Marraine : Renée Olaïsola.* — *Le 5, OLANO Ronald-Auguste ; Parrain : Emile Manet ; Marraine : Maria Olano.* — *Le 8, ANDRIEUX Philippe-Eugène ; Parrain : Eugène Norgeot ; Marraine : Marjorie Andrieux.* — *LAFARGUE Pierre-Marie ; Parrain : Joseph Cambray ; Marraine : Louise Lafargue.* — *Le 11, TURPIN André-Daniel ; Parrain : Henri Mahé ; Marraine : Andrée Girardin.* — *Le 15, VIDAL Florica-Jeannine ; Parrain : Georges Lambert ; Marraine : Paulette Vidal.*

MARIAGES— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

*Le 30 avril, André HUREL et Eugénie MESNIL.* — *Gustave QUANN et Thérèse DAVID.* — *Le 7 mai, Lucien PETITPAS et Yvonne MAHÉ, veuve Walsh.*

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

*Le 27 avril, — Eugène JANIL, 60 ans.* — *Le 2 mai, Marguerite EPAUL, née L'Hoste, 82 ans.* — *Le 10 mai, Raymond POIRIER, 21 ans.* — *Le 11, Joceline AROZAMENA, 7 mois.* — *Le 14, Léa GIRARDIN, née Jouquand, 41 ans.*

Les familles Théault, Nicole et Flahaut remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

### Libres à la LOCATION :

**Un magasin en béton et dépendance.** Le tout situé aux angles des rues Bisson, Boursaint et Raymond Poincaré.

Pour tous renseignements s'adresser à

**M. René PATUREL, Hôtel des Négociants,  
GRASSE (Alpes maritimes)**



## Pour suivre la vie de l'Eglise

Ce mois de Juin commence avec la grande solennité de la Pentecôte. Cette fête s'annonce par une vigile qui a beaucoup d'analogie avec la fête de Pâques : on baptisait en ce jour les catéchumènes dont l'instruction n'avait pu être complétée à Pâques. C'est pourquoi il y a encore une lecture de prophéties qui rappelle l'enseignement donné aux futurs baptisés et la bénédiction des fonts baptismaux, cette cérémonie est exactement la même que la veille de Pâques.

La fête de la Pentecôte a pour but de commémorer la descente du St Esprit sur les Apôtres. L'épitre de la messe décrit l'événement : « A la troisième heure, pendant que les Apôtres et Marie, mère de Jésus, étaient réunis dans un même lieu, le Cénacle, il se fit un grand bruit, comme celui d'un vent impétueux qui venait du ciel et qui remplit toute la maison. Alors parurent des langues de feu qui s'arrêtèrent sur chacun d'eux, et ils furent tous remplis du St Esprit. »

Le St Esprit, dans la sainte Ecriture, est souvent figuré par le souffle du vent. C'est ainsi que son action paraît dans l'œuvre de la création : il plane sur les eaux pour les vivifier et les rendre productives à la voix du Tout-Puissant. Le St Esprit est encore représenté comme un vent qui dessèche et rend la terre habitable : telle fut son action à la suite du déluge. Le souffle du vent impétueux qui remplit le Cénacle au matin de la Pentecôte représentait la vie surnaturelle communiquée à l'Eglise naissante.

Les langues de feu sont un autre symbole de l'action du St Esprit. Il est une flamme qui éclaire, échauffe et purifie. En descendant sur les Apôtres, sous cette forme, le St Esprit les anima d'un saint zèle et d'une ardente charité pour prêcher l'Evangile à tout l'univers.

Il y a encore d'autres symboles dans l'Ecriture pour faire comprendre la troisième personne de la Sainte Trinité. Le livre de la Genèse raconte que la colombe lachée par Noé revint une seconde fois vers l'arche, portant dans son bec un rameau d'olivier. On voit dans cet acte l'annonce lointaine de l'Esprit de paix opérant la réconciliation entre Dieu et l'homme dans le sein de l'Eglise, la seule arche de salut. Nous lisons encore qu'au moment du baptême de Jésus dans les eaux du Jourdain, le St Esprit descendit du ciel sous la forme d'une colombe pour établir sa demeure dans l'âme de l'Homme-Dieu et remplir sa très sainte humanité de la plénitude des grâces.



Une nouvelle période de l'année liturgique commence avec le premier dimanche qui suit la Pentecôte : c'est le temps de la Pentecôte. Il ira jusqu'au premier dimanche de l'Avent. Cette dernière période présente l'épanouissement complet de l'œuvre du St Esprit, soit dans l'Eglise entière, soit dans chaque âme chrétienne. L'Eglise, œuvre divine, s'épanouit, se développe, se répand sous l'action du St Esprit et produit d'excellents fruits pour le jour de son éternel triomphe.

Chaque âme chrétienne dont l'Eglise se compose, également sous l'influence de l'Esprit divin, se sanctifie, se perfectionne et porte aussi ses fruits jusqu'au jour où elle prendra place dans l'éternelle demeure du Père de famille. La série des dimanches après la Pentecôte, plus ou moins longue suivant les années, nous permet de suivre ce double épanouissement de l'Eglise entière et de chaque âme fidèle sous l'action continue et vivifiante de la troisième personne de la Ste Trinité.

L'Eglise a placé au début de cette saison trois fêtes chères à la piété chrétienne : la fête de la Sainte Trinité, la fête du Très Saint Sacrement, et la fête du Sacré Cœur.

Dans tout l'ensemble de la liturgie, l'Eglise paye un large tribut d'adoration à la Très Sainte Trinité, par des invocations fréquentes aux trois Personnes divines et, en particulier, par le triple *Sanctus* de toutes les-messes ; par le *Gloria Patri* à la fin des psaumes ; par l'usage ancien de consacrer chaque dimanche à la Ste Trinité. Il convenait que le premier jour de chaque semaine sanctifié par la prière rappelât le grand mystère, fondement de tout le christianisme.

Mais l'Eglise a voulu encore par une fête spéciale et solennelle rendre un hommage collectif solennel aux Trois Personnes qui jusqu'alors les différentes fêtes ont honorées séparément.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Dieu se servit d'une humble religieuse, la bienheureuse Julienne du Mont Cornillon, pour établir dans son Eglise, une fête spéciale en l'honneur du Très Saint Sacrement. La fête fut d'abord célébrée à Liège, en Belgique, et en 1264, le pape Urbain IV ordonna que dans l'Eglise universelle, le jeudi après le dimanche de la Sainte Trinité, on célébrerait la fête du T. S. Sacrement.

L'Eglise en cette solennité, a voulu d'abord affirmer sa foi en la présence réelle de Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement. Puis elle, désire rendre à Notre Seigneur autant d'hommages qu'il reçoit d'outrages et d'injures dans le Très Sacrement de l'autel. Enfin elle fait comprendre au peuple fidèles que le Sauveur des hommes sort



de son tabernacle pour bénir les demeures, les cités et les champs, qu'il aime à paraître au milieu des foules comme au jour où il parcourait les bourgades et les campagnes de la Palestine.

On peut dire que le culte du Sacré Cœur est aussi ancien que l'Eglise, car l'Eglise a toujours honoré l'amour de Jésus-Christ pour les hommes. Ainsi ont fait la Sainte Vierge, la première adoratrice du Sacré Cœur ; les Apôtres et spécialement St Jean, le disciple bien-aimé ; St Paul ; les Pères et les saints Docteurs, quand ils exposent, par exemple, la formation de l'Eglise tirée du côté du Sauveur, saint Bernard et saint Bonaventure, en particulier. Sainte Gertrude, au XIII<sup>e</sup>, eut pour mission de révéler le rôle et l'action du Cœur de Jésus dans l'économie de la gloire divine et de la sanctification des âmes. Cependant, durant de longs siècles, il n'y eut pas de fête spéciale en l'honneur du Sacré Cœur. Au XVII<sup>e</sup> siècle, seulement, une religieuse de la Visitation, de Paray le Monial, Marguerite-Marie Alacoque, fut l'instrument choisi par Dieu pour l'établissement de cette fête. Il fallut encore près d'un siècle avant que Clément XII approuvât une messe et un office pour la fête du Sacré Cœur (1755). Le 23 août 1856 Pie IX, par un décret, inséra au calendrier la fête du Sacré Cœur et en ordonna la célébration dans l'église universelle. Léon XIII a élevé cette fête au rang de première classe.

---

## Remise de la Légion d'Honneur à Mère Odile

Le 8 mai, Monsieur le Gouverneur a remis à Mère Odile la croix de la Légion d'Honneur. La cérémonie eut lieu après les Vêpres dans la grande salle du Pensionnat, en présence des Légionnaires du Territoire et des autorités. Quelques dames de St Pierre vinrent aussi témoigner leur sympathie à Mère Odile par leur présence.

Nous donnons le discours de M. le Gouverneur qui sut parfaitement exposer les raisons de l'honneur fait à la nouvelle légionnaire.

Monseigneur,

Mesdames, Messieurs,

Nul jour mieux que celui consacré à l'héroïue nationale qui symbolise les vertus françaises, ne pouvait être choisi pour remettre à Sœur Odile la Haute distinction qui n'a jamais récompensé d'une manière plus justifiée le courage tranquille, l'abnégation et le don de soi.

C'est par décret du 29 décembre 1948 que la Croix de Chevalier de la Légion



d'Honneur a été conférée à Sœur Odile pour honorer une carrière particulièrement bien remplie et riche d'enseignement pour l'éducation des jeunes générations.

Je ne citerai d'abord, que pour mémoire, les services rendus par Sœur Odile à l'Hôpital Pasteur de Paris, où elle est demeurée de 1912 à 1931 avant de servir à l'infirmérie des religieux de l'Abbaye de Langonnet.

Sœur Odile est arrivée à Saint-Pierre le 5 octobre 1935. Depuis lors elle fait partie de la grande famille Saint-Pierraise et vous avez tous pu la voir à l'œuvre à la clinique. Infatigable, douée d'un courage que rien ne rebute et d'un sang-froid que rien ne déconcerte, elle est, nuit et jour, sans trêve ni repos, prête à répondre aux multiples appels qui lui sont adressés.

Les soins éclairés, patients, maternels qu'elle ne cesse de prodiguer aux opérés suffisraient à eux seuls à lui assurer la gratitude de tous. Cependant, c'est surtout son action à la clinique de la maternité qui lui a valu cette popularité du meilleur aloi, dont la magnifique croix offerte par les mamans de Saint-Pierre, constitue le gage précieux.

Comment pourrait-on s'en étonner quand on sait que tous les instants de la vie de Sœur Odile sont consacrés au service de ceux qui souffrent.

Il n'est, en effet, pas une nuit qu'elle est la certitude de consacrer au repos, pas un repas qu'elle soit sûre de terminer, pas un jour férié dont elle puisse bénéficier entièrement, pas un office auquel elle puisse se rendre avec l'assurance qu'elle l'entendra jusqu'au bout.

Combien de fois a-t-elle dû remettre sa blouse blanche au moment même où elle venait de l'ôter, combien de fois a-t-elle dû se résigner à laisser passer l'heure de l'office pour assister ses accouchées.

Et pourtant, lorsque, après une journée harassante, elle arrive en pleine nuit dans la salle d'accouchement, c'est toujours avec la même patiente compréhension qu'elle recueille les plaintes des futures mamans, c'est toujours avec la même ardeur, la même attention jamais en défaut, la même bonté agissante, qu'elle se met au travail.

Pour elle il n'a jamais été question de permission de détente, ni de congé à passer dans la Métropole. Le seul droit qu'elle réclame, c'est d'être toujours sur la brèche, toujours prête à servir, à consoler, à secourir.

Elle aimeraït, certes, revoir sa famille qu'elle a laissée en France, mais pour cela il lui faudrait quitter les douze cents enfants qui sont venus au monde entre ses mains et renoncer à recevoir le premier souffle de vie de ceux qui naîtraient en son absence.

Et si, en admettant Sœur Odile dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, le Gouvernement de la République a tenu à marquer sa satisfaction des loyaux services rendus par cette infirmière d'élite, il n'est pas douteux qu'il ait voulu s'associer à la reconnaissance unanime de la population Saint-Pierraise envers cette religieuse au Grand cœur.

N'est-ce pas d'ailleurs servir noblement la cause française que de se dépenser sans compter à la protection des berceaux et à la guérison des malades ? C'est en même, j'en suis sûr, pour Sœur Odile, servir Dieu dans ses créatures les plus chères parce que les plus faibles et concrétiser l'amour du pro-



chain en consacrant chaque heure de son existence au soulagement de toutes les souffrances.

Avant de terminer, je voudrais associer au modeste et légitime hommage que je viens de rendre à Sœur Odile, la Congrégation de St Joseph de Cluny qui se dévoue depuis plus d'un siècle sur notre Archipel et qui compte déjà plusieurs légionnaires, parmi lesquelles il m'est agréable de saluer ici Sœur St Jacques, notre si sympathique Directrice de l'Orphelinat.

Puissent de tels exemples de bonté, de dévouement et de vertu, inspirer les douze cents enfants qui sont venus au monde entre les mains de Sœur Odile et ceux plus nombreux encore dont elle recevra le premier souffle de vie et d'espoir.

Le lendemain 9 mai, le Chef du Service de Santé et tout le personnel de l'Hôpital tinrent à fêter Mère Odile. Le traditionnel champagne de ces occasions permit la remise à Mère Odile des cadeaux qu'on voulait lui offrir, auxquels M. le médecin-chef Hodoyer tint à ajouter personnellement une superbe médaille en bronze de Ste Odile. Dans un discours très délicat il redit à Mère Odile les félicitations de tous ses collaborateurs du Service de Santé ainsi que l'estime et l'affection que tous ont pour elle.



## ECHOS DU MOIS

*Dimanche 17 avril.* — Fête de Pâques dans la brume, mais qui n'empêche pas les belles cérémonies de la messe pontificale. Les chanteurs et chanteuses se surpassent cette année et contribuent pour une grande part à la solennité de la fête.

La frégate « Aventure » fait son arrivée à St Pierre. C'est encore elle qui cette année assurera le service des Bancs.

*Lundi 18.* — Départ du vapeur « Keltic » pour St John's.

*Mardi 19.* — L'avion postal réussit à venir aujourd'hui. Il avait déjà fait un essai infructueux dimanche dernier, mais la brume l'avait empêché d'atterrir et il avait dû repartir à Charlottetown.

*Mercredi 20.* — La température reste toujours froide. L'« Aventure » quitte St Pierre pour les Bancs.

*Vendredi 22.* — Le « Phoque » arrive avec 190 tonnes de morue et un nouveau capitaine. — Le « Béarn » ne fait pas aujourd'hui le voyage de Miquelon. L'« Aventure » lui a apporté le radar qu'il attendait depuis longtemps, avec un ingénieur, M. Belpomme pour effectuer le montage.

*Dimanche 23.* — Dans l'après-midi a lieu le baptême du « Miquelon »,



ex-Atlantic Charter, Monseigneur bénit le bateau, Madame Moisset, marraine, brise la traditionnelle bouteille de champagne. M. le Gouverneur fait ensuite un discours, diffusé par haut-parleur. M. Henri Morazé, gérant de la Flotte administrative et M. Clément Poirier, maire de Miquelon, prennent ensuite la parole. La pluie ne décourage pas de nombreux spectateurs. Un champagne réunit ensuite les invités à l'hôtel Robert.

**Mardi 26.** — Le nouveau vapeur postal fait son premier voyage à Halifax sous pavillon français. Il fait un crochet par Miquelon où il va reconduire le maire venu pour le baptême et donner aux Miquelonnais l'occasion de voir le bateau qui porte le nom de leur commune.

La nouvelle campagne de pêche commence à se mettre en route, plusieurs partent au goulet.

**Mercredi 27.** — Départ du « Phoque » après avoir charbonné.

**Jeudi 28.** — Arrivée du « Kent » avec du bétail et des marchandises diverses. Le soir M. Belpomme fait une conférence sur le radar à la salle des Anciens Combattants.

**Vendredi 29.** — Départ du « Kent » pour St John's.

**Samedi 30.** — Arrivée du cargo norvégien « Annick » venant d'Angleterre sur lest. Ce bateau doit prendre 2.000 tonnes de morue de divers chalutiers.

**Dimanche 1er mai.** — Les Jocistes célèbrent la fête du travail en assistant en groupe le matin à la messe. Elles donnent l'après-midi une petite kermesse à l'occasion du tirage de leur tombola. Le gros lot, un phonographe, est gagné par un marin de l'« Aventure », une peau de renard est gagnée par Miquelon. — Arrivée du « Keltic » avec des marchandises diverses.

**Lundi 2.** — Arrivée des chalutiers « Duguay Trouin et Groëland » qui viennent livrer du poisson au vapeur « Anniek ». Ils accostent le long de ce bateau.

**Mercredi 4.** — L'« Aventure » vient amener des malades.

**Jeudi 5.** — Départ de l'« Aventure ».

**Vendredi 6.** — Le « Keltic » part pour Halifax avec des boucauts de morue.

**Samedi 7.** — Le vapeur « Andrew » arrive avec du sel et diverses marchandises de France. — Le « Duguay-Trouin » prend du sel et part dans la soirée.

**Dimanche 8.** — Fête de Jeanne d'Arc. Les Guides fêtent leur patronne en assistant, en uniforme, à la messe du matin. La Grand'Messe est comme tous les ans l'occasion de célébrer la patronne de la patrie par une messe plus solennelle au cours de laquelle le P. Heudes rappela dans un sermon éloquent les leçons de l'exemple de Jeanne.



Le soir après les vêpres remise de la Légion d'Honneur à Mère Odile Denenon ainsi qu'il est rapporté ailleurs.

Les chalutiers « Joseph Duhamel » et « Téméraire » arrivent pour livrer. Le port retrouve presque l'animation des anciens temps. Ces livraisons donnent beaucoup de travail.

*Mercredi 11.* — Le « Miquelon » est de retour d'Halifax.

*Jeudi 12.* — Arrivée du chalutier « Urania » pour livrer aussi sur l'« Annick ». Le « Miquelon » repart pour Sydney.

*Vendredi 13.* — L'« Andrew » part pour le Canada ayant fini de livrer son sel.

*Dimanche 15.* — C'est le tour des Scouts de fêter leur patron St Georges avec un peu de retard. Le soir à l'Œuvre des Mers, ils donnent une petite séance gratuite aux Parents et Amis des Scouts pour les remercier du concours généreux qu'ils apportent à leur mouvement.

Les Ecoles qui devaient rouvrir le 25 avril sont toujours fermées à cause de la coqueluche. On espère pouvoir ouvrir pour le 20 mai.

**Mouvement des Passagers.** — Partis par *avion* à destination de Canada : M.M. F. Leroux, G. Vidal, R. Morazé et J. Lalanne.

Le 15, Partis par *goélette* à destination de Terre-Neuve : M. F. Robert et Mlle J. Haran.

Le 19, Arrivés par *avion* venant du Canada : M.M. Eug. Norgeot et A. Briand. — Partis par ce même *avion* à destination du Canada : M.M. F. Thélot, F. Girardin, R. Girardin ; Mme Ed. Fontaine et Mlle D. Briand.

Le 29, Arrivés par *avion* venant du Canada : M.M. Th. Eades, J. B. Delépine, Eug. Vigneau, F. Girardin, R. Girardin ; Mmes J. B. Delépine et F. Girardin. — Partis par *avion* à destination du Canada : M.M. Eug. Montpellier, H. Lebailly, H. Bertier, H. Gautier ; Mme Guibert.

Le 3 mai, Arrivés par *avion* venant du Canada : M. H. Gautier ; Mme P. Andrieux et Mlle A. Le Buf. Partis par ce même *avion* à destination du Canada : M. M. Belpomme et Mme F. Thélot.

Le 11, Arrivés par le « Miquelon » venant du Canada : M. H. Lebailly et L. Etchegary. Partis par le « Miquelon » à destination du Canada : M.M. L. Briand, L. Urdanabia, H. Dagort : Mmes N. Admond et H. Da-gort.



La Bibliothèque Paroissiale de St Pierre et celle de Miquelon seraient très reconnaissantes aux personnes qui voudraient leur faire don de numéros de « BONNES SOIRÉES » de n'importe quelle année. — Prière de les remettre à l'Imprimerie du Foyer Paroissial, Merci.



## L'Eglise et les chrétiens progressistes

*L'Osservatore Romano* a publié récemment une note officieuse pour blâmer les catholiques communisants. *La Semaine Religieuse de Paris*, dans son numéro du 5 février, contient une mise en garde ferme et très paternelle, adressée par le cardinal-archevêque aux chrétiens progressistes.

Le cardinal y affirme d'abord sa profonde sympathie pour « les justes revendications et les légitimes aspirations de la classe ouvrière », et le refus de l'Eglise de s'infléchir à l'argent ou au système capitaliste tel qu'il est concrètement réalisé ». Il revendique pour l'Eglise « le droit, et même le devoir » d'indiquer aux chrétiens, quand elle le juge utile, la ligne de conduite à prendre « sur le plan de l'action politique ». En vertu de ces principes, il met en garde les fidèles contre le danger que représente l'attitude des « chrétiens progressistes », qui préconisent « la collaboration étroite et habituelle avec le parti communiste ».

Il y a chez les chrétiens progressistes français des âmes généreuses, épries avant tout de justice sociale et scandalisées par les abus du régime capitaliste. Les meilleurs d'entre eux sont restés sincèrement attachés au christianisme. Ils désirent éviter à l'Eglise de France le recommencement des expériences malheureuses qu'elle a faites au début du XIX<sup>e</sup> siècle, quand elle s'est trop attachée à un régime politique désuet et à une classe de possédants. Ils ont droit à notre respect et à notre sympathie, quand nous les sentons inquiets devant les condamnations qui les menacent ou les atteignent, déchirés entre leur attachement à l'Eglise et leur engagement politique qui leur semble dicté par leur conscience. Nous voudrions éviter ce qu'on a trop vu au moment des condamnations du *Sillon* ou de *l'Action Française* : des passions politiques opposées aux mouvements condamnés, qui se traduisaient par une féroce impitoyable, sous prétexte d'orthodoxie.

C'est dans cet esprit que nous croyons nécessaire de rappeler ici quelques très simples principes qui expliquent comment, pourquoi, dans quel sens et dans quelle mesure l'Eglise intervient de la sorte à la limite du politique et du religieux.

Il faut affirmer à nouveau, puisque précisément ceci vient d'être contesté, que l'Eglise ne peut restreindre son domaine au pur spirituel. D'abord, parce qu'il n'est pas de spirituel pur sur terre et qu'elle s'adresse à des êtres incarnés. Mais surtout parce que l'Eglise n'est pas composée d'individus juxtaposés, mais de personnes engagées dans le social, membres des sociétés naturelles ou créées par l'initiative humaine : famille, cité, profession, société internationale, complexes économiques. Ces rap-



ports de fait entre les hommes sont régis par la morale ; en tant que tels, l'Eglise a le devoir de les juger, de les approuver, de les condamner comme bons ou mauvais.

Ces rapports, bien plus, ont valeur religieuse, en ce sens qu'ils peuvent favoriser, gêner ou empêcher la poursuite et la réalisation de la fin spirituelle que Dieu, par l'Eglise, assigne aux hommes. Enfin, la cité terrestre elle-même doit ressembler à la cité éternelle par la justice et la charité ; elle est en ce sens ordonnée à la cité éternelle. De ce point de vue encore, l'Eglise a le devoir de la juger ; non seulement de la juger, mais aussi de lui rappeler son ordination positive.

Ce jugement et cette orientation, l'Eglise l'exerce de diverses façons.

En premier lieu, l'Eglise peut condamner les principes idéologiques qui commandent l'action d'un parti politique ou d'un régime,— les buts idéaux qu'ils se proposent.

C'est ainsi que l'Eglise, au XIX<sup>e</sup> siècle, a condamné les principes philosophiques qui soutenaient la démocratie telle qu'elle était issue de la Révolution française et de la philosophie des Lumières ; à savoir : l'homme et son bonheur terrestre sont la loi suprême ; la volonté de la majorité est la règle et la source dernière du bien et du mal, du juste et de l'injuste. De même, le Pape Pie XI a condamné la philosophie maurassienne, parce que, païenne elle faisait de l'intérêt national la règle du juste et de l'injuste pour la collectivité. Le même Pape a jeté l'anathème à l'hitlérisme, parce qu'il mettait la loi ultime dans la volonté de puissance d'une race. Le marxisme, à son tour, a été rejeté par l'Eglise, parce qu'il considère le progrès matériel d'une classe comme une idole, source, elle aussi, du juste et de l'injuste, critère du bien et du mal ; le marxisme, à cette idole, sacrifie la personne, à qui toute dignité autonome est déniée, et il se propose explicitement la suppression totale du phénomène religieux qu'il considère dépassé par l'évolution de l'humanité.

Ce sont les idéologies qui sont condamnées comme profondément mauvaises. Mais, du même coup, devient impossible à un catholique l'adhésion aux organisations politiques dont le but avoué est de réaliser les fins de ces idéologies. Selon le plus élémentaire bon sens, il est interdit aux fidèles d'aider au triomphe d'une idéologie négatrice ou destructrice du christianisme.

Sans doute, aucune de ces idéologies n'est erreur et mal absolu, pour mauvaise qu'en puisse être l'inspiration. Toutes ont quelque chose de vrai et de bon, au moins implicitement. Il n'est pas impossible que certaines de leurs inspirations profondes puissent coïncider avec certains aspects du dynamisme chrétien. Cette vérité ou bonté partielle ou implicite peut



faire illusion et empêcher de voir que leur visée ultime est proprement mauvaise.

Il n'est pas impossible, cependant, que peu à peu s'atténue la philosophie qui a donné naissance à un régime politique ou à une structure sociale. Ce fut le cas pour la démocratie, qui a cessé d'être un optimisme anthropocentrique négateur de la réalité du péché et des fins spirituelles, pour n'être plus qu'une forme pratique de rapports entre les hommes. L'Eglise constate alors que le dynamisme idéologique est éteint, et elle peut se reconcilier avec un régime dont elle n'a pas condamné la structure politique ni toutes les modalités de pensée, et même y reconnaître certaines de ses aspirations foncières.

Certains fidèles attentifs à l'avenir peuvent bien prévoir une telle évolution des idéologies de base et tendre par tous les moyens légitimes à les favoriser. Il va de soi qu'en pareille matière les illusions sont faciles et qu'il serait illogique, sous prétexte d'aller dans le sens de l'histoire, de consentir, fut-ce inconsciemment, à l'erreure de ces idéologies ou de collaborer si peu que ce soit à la diffusion des thèmes de propagande sous lesquels elle se dissimule. Car, loin d'être par là hâtée, l'évolution souhaitée en serait plutôt retardée. De même, tant qu'elle n'est pas accomplie, tant que l'élimination des erreurs qui rendent condamnables ces idéologies n'est pas suffisamment faite, il n'est pas possible à ces fidèles d'adhérer aux partis dont la base philosophique est condamnée.

La simple acceptation du pouvoir doctrinal de l'Eglise fait au fidèle un devoir strict d'obéissance de suivre en ce cas les directives de l'Eglise.

En second lieu, l'Eglise peut interdire aux catholiques de coopérer partiellement aux fins politiques d'un parti, même dans le cas où les fidèles renient explicitement la philosophie de base du parti, ce qui est le cas des chrétiens progressistes.

On peut concevoir qu'une formation politique, composée dans une large proportion de catholiques, collabore avec un parti dont l'idéologie est condamnée, pour l'obtention de buts précis et justes en soi, compatibles avec la morale chrétienne. La vie politique en offre journallement des cas.

Il est nécessaire, d'une part, que ce soutien partiel ne puisse en aucune façon passer pour une approbation de la philosophie et des buts du parti, avec lequel on collabore. Il ne s'agit pas seulement de ce que pensent et veulent les dirigeants et les militants politiques catholiques qui se livrent à cette action commune, mais en même temps de ce que l'opinion peut conclure de leur attitude. C'est le retentissement social de ces options que juge l'Eglise et qu'elle a le devoir strict de juger, en vertu de sa charge doctorale et pastorale.



78

87

Si l'Eglise considère que cette attitude de communion dans l'action est de nature à fausser le jugement public et à voiler la nocivité de l'idéologie de base, elle interdit cette participation à ses fidèles.

D'autre part, cette coopération des catholiques ne doit pas être telle qu'elle puisse effectivement contribuer au triomphe final et total du parti avec lequel ils acceptent de militer, de manière à permettre à ce parti de réaliser ses fins antichrétiennes. Plus les fins du parti sont dangereuses, plus elles tendent explicitement à la négation effective du christianisme, plus elles sont opposées à la conception chrétienne de l'homme, plus l'Eglise a le devoir de mettre les fidèles en garde contre une action commune qui, de leur part, est entreprise de bonne foi, mais dont l'Eglise, mieux qu'eux voit le danger psychologique et social.

En tout cela, on le voit, l'Eglise ne sort pas de son rôle doctrinal, de sa fonction de gardienne de l'idéal évangélique, de son devoir de juger des relations entre les hommes.

Si l'Eglise met en garde contre telle ou telle forme d'association politique, c'est un devoir de conscience de prendre toutes les précautions nécessaires pour que les dangers qu'elle signale soient évités. Si elle l'interdit strictement, c'est un devoir d'obéissance de se soumettre à ses directives. A ne pas le faire, il y aurait collaboration coupable et orgueilleuse à un mouvement idolâtrique.

Plus haute, l'autorité qui met en garde ou qui condamne, plus nette l'interdiction, plus strict le devoir de l'abéissance.

En troisième lieu, en de certains cas, l'Eglise, sans sortir de son rôle spirituel, peut juger qu'une option politique déterminée est souhaitable de la part des fidèles ; elle pense qu'une telle option est capable d'assurer la liberté à l'Eglise, de lui permettre d'accomplir sa tâche en toute indépendance, de la faire sortir du ghetto où d'autres options politiques ont pu la confiner.

(A suivre)

**Victor YON**, Entrepreneur de maçonnerie

TOMBEAUX et CARRÉE

A VENDRE .

Un FOURNEAU de cuisine  
S'adresser chez M. Georges OZON